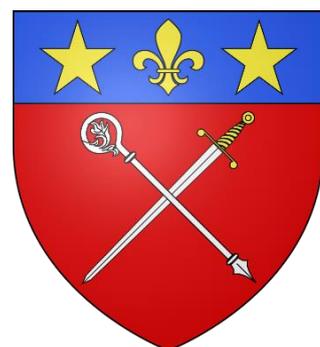


Saint Paul de Tartas

BULLETIN MUNICIPAL N° 4 – Edition 2024



Retrouvez les vidéos de présentation de la commune sur :
<https://youtu.be/slWEdnoBzFY> et <https://youtu.be/Q9Ec1eYf6s8>

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Mot du Maire



2023 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques et les menaces terroristes en France et en Europe, nous ont imposé un contexte affligeant. Outre la situation mondiale, notre quotidien lui-même est affecté par des conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, impactent le pouvoir d'achat de la population, le fonctionnement des entreprises ainsi que des collectivités. Par ailleurs, les effets dévastateurs du réchauffement climatique se font déjà ressentir et notre commune a dû faire face jusqu'au mois de mai dernier à la sécheresse et la baisse de la capacité de production en eau potable. Heureusement, la rénovation des réseaux d'eau et l'interconnexion avec le captage de la Fagette ont permis de passer cette crise sans impacter les finances municipales. Ces nouveaux éléments donnent raison à l'action municipale que nous menons depuis maintenant 3 ans. « Ne pas subir !! Etre acteur de notre destinée en se donnant les moyens et les leviers d'actions !! » : Tels sont les objectifs qui nous guident. Pour cela, je veux remercier les membres de l'équipe municipale qui travaillent au quotidien au service des habitants, dans l'intérêt général. La réussite de nos actions a été collective et je remercie celles et ceux qui y ont contribué. Je tiens à saluer chaleureusement, pour leur travail, et leur engagement, les adjoints et délégués, ainsi que les conseillers municipaux mais aussi les agents municipaux. S'engager sur un mandat municipal exige une grande disponibilité, et je tiens aussi à remercier leurs conjoints et leurs enfants pour leur acceptation de renoncer à ce temps familial. J'exprime également ma reconnaissance aux différents acteurs qui apportent leur soutien tant administratif, logistique que financier aux différents projets communaux : l'État, l'Agence de l'eau, la Région, le Département, et la Communauté de Communes. Notre priorité a également été de maîtriser les coûts dus à la consommation énergétique. Heureusement là encore, les investissements menés avec l'enfouissement des réseaux et la rénovation de l'éclairage public en LED dans les villages de la Villette, Fourmagne, Chaussadis, et la Fagette nous ont permis de faire face. De plus, la commune est entrée dans le groupement de commande du Syndicat départemental des énergies afin de bénéficier de meilleur prix d'achat de l'électricité. Afin de répondre aux enjeux

environnementaux à venir et afin qu'il n'y ait pas de rupture dans l'égalité de traitement, il nous faut, toutefois, encore aller plus loin dans nos efforts. Les villages de St Paul et des Uffernets comptabilisent de nombreuses fuites sur le réseau d'eau ; un gros travail doit également être mené en ce qui concerne l'assainissement de ces deux villages (dont le diagnostic fait apparaître de nombreux points noirs), il nous faudra également aborder le renouvellement de l'éclairage public. Nos trois objectifs principaux ont été de maintenir la vitalité sociale et la qualité de vie de notre commune, tout en poursuivant une dynamique de territoire accrue. Nous sommes très heureux d'avoir pu proposer une programmation culturelle riche pour la commune, avec des ateliers de création artistique, l'installation d'une nouvelle œuvre d'art au Chaussadis et surtout le spectacle projeté sur la façade de l'église, inspiré du livre de Vincent Minaire « Belle, Rude et Rebelle ». Cet ouvrage est un cadeau offert par son auteur aux habitants de la commune. A travers plus de 260 pages est retracée l'histoire de la commune. Je tiens à remercier ici encore M. Minaire chaleureusement pour son travail méticuleux qui nous permet de construire autour de notre histoire commune. Les événements culturels ne s'arrêtent pas là, il faut également féliciter Titouan et Hugo Monnier, originaires du Chaussadis et Marina Golenko, pour l'ambition qu'ils portent à réaliser un film sur Arlempdes. Ce film historique a été tourné en grande partie sur la commune. Nous en sommes fiers !! Quelle aventure !! Croiser le chemin d'un chevalier en armes par un beau matin d'octobre n'est pas commun. Bravo à eux !! Ils croient en leurs rêves et nous faisons ce que nous pouvons à notre niveau pour les accompagner.

A toutes les personnes qui s'investissent pour porter plus loin les couleurs de notre commune, à tous ceux qui se mobilisent jour après jour pour aider à la faire fonctionner en lien avec les agents communaux, à tous les collectifs qui se déploient avec une énergie positive dans l'intérêt général, je vous adresse un très grand merci !! C'est ça aussi être Village citoyen !! Avoir des habitants engagés et fiers de faire rayonner leur village par leurs actions. Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, chères habitantes, chers habitants, Mesdames, Messieurs, une excellente année 2024 : bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches. Vous pouvez compter sur le dévouement de notre équipe et de nos agents qui se tiennent à votre service !! Vive St Paul !!

Village Citoyen !!



En juin 22, la commune a reçu le label « Village citoyen ». Nous étions 26 labellisés sur 157 candidats. La citoyenneté est une responsabilité et une compétence des communes. Au quotidien elles œuvrent en faveur de l'éducation, la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. La démarche Village/Ville Citoyenne organise les méthodes, les organisations et les actions pour élaborer un projet de territoire lisible en faveur de la participation, l'implication et l'engagement des citoyens. Le label Villages et villes citoyennes est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des démarches et projet de territoire. Le label « Village citoyen » récompense les communes qui œuvrent en faveur de la participation, de l'éducation et l'engagement des citoyens pour dynamiser la culture et l'action citoyennes. Placé sous le haut patronage de la présidence de la République le label Villages et Villes Citoyen est un outil de reconnaissance, de valorisation et d'amélioration des communes qui mènent des démarches citoyennes. Les 63 critères du label permettent d'apprécier les démarches selon 3 niveaux de distinction.

Les 7 thèmes d'engagement Village/Ville Citoyenne :

Compréhensible : Clarifier les fonctionnements et compétences des territoires et élus,

Transparente : Renforcer la confiance à l'égard des décisions territoriales et des élus,

Collaborative : Construire une culture et une pratique de la participation,

Solidaire : Animer et soutenir les convivialités et solidarités,

Valorisante : Encourager et valoriser les initiatives citoyennes,

Inclusive : Accompagner la capacité de toutes et tous à être acteur,

Engagée : Relever les défis de la ville avec les citoyens.

Les élus de la commune de St Paul de Tartas ont souhaité candidater au label Ville et Village Citoyen car il leur semble nécessaire de mieux impliquer les populations dans les décisions prises à l'échelle municipale. Cela suppose d'expliquer comment fonctionnent les instances, comment se construit l'équation « projet-réalisation » en passant par la projection budgétaire. Cela suppose également d'impliquer et de responsabiliser les uns et les autres au bien public.

Tous citoyens !! Tous responsables !!!

Etat Civil

✓ Naissance

Néant

✓ Mariage

-5 août 2023 : Mariage de Florence EPINAT et Gérard BRUSCHET

✓ Défunts de l'année 2023 et transcriptions des décès

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille et aux proches de :

-Mme JALLAT Adrienne épouse BOIT	Janv. 2023
-Mme CROUZET Michelle épouse LIOTIER	Janv. 2023
-M. ENJOLRIC Jean-Marie	Avril 2023
-M. ENJOLRAS Pierre	Mai 2023
-Mme BOYER Marie Claudia née HAON	Juin 2023
-M. LEYRE Roger	Juill. 2023
-M. HAON Joseph, Pierre, Louis	Oct. 2023
-M. VALETTE Paulette	Oct. 2023
-M. REYNAUD Pierre	Nov. 2023
-Mme CHAULET Louise née DURAND	Nov. 2023

Personnel communal

Grégory Tosanic occupe le poste d'agent technique depuis le 1^{er} septembre 2021 et Yoan Gondol le poste de secrétaire de mairie depuis juin 2020. M. Gondol a connu quelques soucis de santé cette année, il a été suppléé par Elisa Chalard du mois d'avril au mois de juillet 2023, à qui nous adressons nos sincères remerciements.

M. Gondol nous a fait part de sa volonté de se rapprocher du Puy en Velay. Mme Le Faucheur Magali, également secrétaire de mairie à Ouïdes, prendra sa suite, après une période de tuilage.

Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie. Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre domicile au moins 2 jours avant votre départ.

Vos services

Secrétariat de Mairie

Ouvert au public les mardis & jeudis : 14h – 17h30
39 Route du Monastier – 43420 Saint Paul De Tartas
Tél : 04-71-00-81-44 @ : stpauldetartas@gmail.com
N'hésitez pas à vous connecter sur notre site internet pour l'actualité de la commune
<https://www.facebook.com/Saint-Paul-de-Tartas>
<http://www.saint-paul-de-tartas.fr>
<https://station.illiwap.com/fr/public/43215>

Eglise

L'église est ouverte et fermée par Mme Soulier Bernadette qui effectue cette tâche bénévolement chaque jour. Elle est chauffée les jours de messe grâce à l'intervention bénévole de M. Roger Soulier. Merci à eux pour leur dévouement.

Tarifs de location Salles Communales

Salle des fêtes place de l'église	
Résident commune	120 €
Résident extérieur	180 €
Caution	200 €
Salle des fêtes Uffernets	
Résident commune	80 €
Résident extérieur	120 €
Caution	200 €

Réservation en mairie

A Savoir : - A l'occasion des 18 ou 20 ans de nos jeunes, la commune offre la location de la salle.
- Mise à disposition de vaisselle pour les habitants.

Service de garde - Santé

Médecin : Un seul numéro pour la Haute-Loire : tél. 04.71.04.33.33. En cas de risque vital ou d'urgence médicale : composer le 15

Pharmacies : Secteur de Landos, Pradelles, Costaros, Solignac-sur-Loire, Loudes, Bains.

La garde débute le vendredi à 19 heures pour se terminer le vendredi suivant à 8 heures

-Pharmacie de la Verdette Pradelles : Tél. 04.71.00.80.03

-Pharmacie Bardot de Landos : Tél. 04.71.08.20.20

-Pharmacie Poirier de Costaros : Tél. 04.71.57.16.48

-Pharmacie Verchère-Cauvin de Solignac-sur-Loire : Tél. 04.71.03.13.18

-Pharmacie Force de Loudes : Tél. 04.71.08.60.17

-Pharmacie Boyer de Bains : Tél. 04.71.57.51.68

Dentiste : De 9 heures à 12 heures, dimanche et jours fériés, composer le 15

Centre Hospitalier Emile Roux : Tél. 04.71.04.32.10

Centre Hospitalier Sainte-Marie : Tél. 04.71.07.55.55

Clinique Bon Secours : Tél. 08.26.46.43.10

Infirmiers :

-Cabinet Infirmier Soulier-Cubizolle 1 place du foirail 43420 Pradelles : 06.66.63.54.75

-Cabinet Infirmier Peyron Solange le bourg 43340 Landos : 04.71.08.26.65

-Centre de soins le bourg 43490 Costaros : 04.71.57.18.73

Kinésithérapeutes et Ostéopathes :

-Diet Thierry rue basse 43420 Pradelles

-Hocquet Philippe et Emmanuelle Brié La chapelle 43490 Costaros : 04.71.57.18.92

-Diet Thierry Jean-Pierre Le rouchas 43490 Costaros : 04.71.57.19.30

-Thyebault Pierre-Yves place de l'église 43490 Costaros : 06.59.84.19.31

Assistante sociale : consultation sur rendez-vous au local social de Landos le mardi matin :

Mme ALIX Gaëlle : 04.71.07.41.80

Taxis :

Taxis Pradelles : Tél.04.71.00.87.84

Eyraud Landos : Tél.04.71.08.20.01

Gendarmerie et Police : Composez le 17

Déchetterie de Landos

Horaires d'ouverture

Horaires d'hiver (de novembre à mars inclus)			Horaires d'été (d'avril à octobre inclus)		
	Matin	Après midi		Matin	Après-midi
Lundi		14h -17h	Lundi		14h -18h
Mardi			Mardi	9h - 12h	
Mercredi		14h -17h	Mercredi		14h -18h
Jeudi			Jeudi		
Vendredi		14h -17h	Vendredi		14h -18h
Samedi		14h -17h	Samedi	9h - 12h	14h -18h

Fermée les jeudis, dimanches et les jours fériés

Localisation

Déchetterie de Landos
Zone artisanale - 43340 LANDOS
Tél : 04 71 08 29 63

SERVICE DE MOBILITE

Depuis le printemps 2023 un nouveau service de mobilité est en place : ATCHOUM !! Contactez vite le 0806110444 pour vous inscrire.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

NOUVEAU Une alternative aux déplacements individuels

Atchoum En pratique de proximité

PAYS DE CAYRES PRADELLES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Vous avez besoin de vous déplacer ?
Vous souhaitez contribuer à la mobilité de tous ?

La Communauté de Communes du Pays de Cayres-Pradelles fait appel à Atchoum pour vous proposer deux modes de déplacement.

➔ **Le covoiturage**
Le conducteur propose son ou ses trajets, le passager sélectionne celui qui lui convient lors de sa recherche.

➔ **Le déplacement à la demande**
Le passager fait une demande de trajet qui est envoyée à tous les conducteurs susceptibles de la réaliser. Le conducteur qui accepte la demande va chercher le passager puis le raccompagne à son domicile.

Pour le conducteur
Indemnisation calculée selon le type de trajet et la distance parcourue.

Pour le passager
Paiement en ligne par virement bancaire ou par ticket mobilité à la réservation du trajet.

Comment ça marche ?

☎ **0 806 110 444**
prix d'un appel local
Avec un N° de téléphone gratuit, pour faire sa demande de déplacement.

💻 **atchoum.eu**
Et un site internet, pour que les conducteurs déposent leur trajet et les passagers leur demande de déplacement.

➔ Accueil, renseignements et achat de ticket mobilité auprès de votre interlocutrice locale :
Pauline BERNARD,
Animatrice France Services

CONTACT
06 98 26 70 79
pauline.bernard@ccpcp.fr

 **À CAYRES, COSTAROS OU LANDOS**

Avec le soutien de la   

contact@atchoum.eu | **atchoum.eu**

Une entreprise de l'économie sociale et solidaire

Avec le concours de    

No pas jeter sur la voie publique RCS 831 044 78

BIBLIOTHEQUES

Catalogue en ligne : <https://ccpcp.bibli.fr/>

-Les Amis du Livre le bourg 43340 Landos : Mardi de 9h à 12h & Samedi de 10h à 12h Tél : 04.71.08.29.41

-La bibliothèque de Barges est ouverte : les mercredis de 9h30 à 11h30. Prêt de livres.
Coordonnées : 04.71.08.29.70. ou bibbarges@sfr.fr

-La bibliothèque de Pradelles est ouverte : les jeudis de 14 heures à 17 heures.
Coordonnées : 04.71.00.03.72 / bibliopradelles@gmail.com

-La bibliothèque de Costaros est ouverte : les mardis de 16h30 à 17h30 (17h30 à 18h30 en juillet et août) et les samedis de 10 heures à 11 heures.
Coordonnées : 04.71.57.16.61.

SERVICE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Communauté de Communes Cayres-Pradelles

Le Bourg 43490 Costaros

Tél : 04.71.57.88.00 - Mail : contact@ccpcp.fr

Horaires : Du lundi au vendredi 9h à 12h / 14h à 16h

ENFANCE ET PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance : service gratuit qui s'adresse aux parents et futurs parents, aux assistantes maternelles agréées gardes d'enfants à domicile ainsi qu'aux enfants de 0 à 6 ans.

N'hésitez pas à contacter l'animatrice responsable du relais au 04.71.57.88.00 ou par mail : rpe@ccpcp.fr

Micro Crèche «Le Devès Enchanté» : 8 rue de la chapelle 43490 Costaros

Tél. 04.71.00.52.81 Mail : microcreche@ccpcp.fr

La micro crèche située à Costaros a ouvert ses portes en décembre 2019, elle se tient à la disposition des parents pour tout renseignements.

Centre de Loisirs : Le centre de loisirs alterne entre Cayres et Landos selon les vacances.

FRANCE SERVICE

Les antennes France Services de Cayres, Costaros, Landos sont **France services** ouvertes à tous, sans rendez-vous, elles permettent aux habitants d'accéder aux principaux organismes de services publics. Tel. **06.98.26.70.79** ou par courriel : pays-de-cayres-pradelles@france-services.gouv.fr

Conseiller au numérique

Recruté par la communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles, il aide les personnes pour lesquelles le numérique n'est pas une évidence. **Il effectue une permanence aux Uffernets les 1^{er} lundi de chaque mois.**

ENVIRONNEMENT ET TRI SELECTIF

Depuis le 1er mai 2023 la collecte des recyclables (hors verre) se fait via des bacs collectifs « jaunes » qui seront installés à proximité des bacs pour la collecte des ordures ménagères. Vous pouvez déposer dans ces bacs tous vos emballages ainsi que vos papiers. Il ne restera sur les points d'apports volontaires que la colonne pour la collecte du verre. Besoin d'un complément d'information ? Contactez la Communauté de Communes par mail à contact@ccpcp.fr ou au 04-71-57-88-00.

TRIONS tous les emballages et papiers

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL, CARTON ET LES PAPIERS

Papiers, emballages en papier et carton

Emballages en plastique

Emballages en métal, même les petits

EMBALLAGES
✓ PAPIERS
✓ MÉTAL SALES
✓ DÉBRIS

À JETER

Ordures ménagères

Objets en plastique

Vaisselle cassée

ou point de collecte adapté

À TRIER TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

Bouteilles en verre

Pots, bocaux et flacons en verre

EMBALLAGES
✓ PAPIERS
✓ MÉTAL SALES
✓ DÉBRIS

Vie Municipale 23

- ✓ La galette offerte par la municipalité le 20 janvier



Le 20 janvier 2023, les habitants étaient invités à venir partager une galette et un moment de convivialité afin de définir les contours du lieu de vie à créer autour de la salle des Uffernets.



- ✓ Inauguration de Vie de Village 3 galerie JC Simon au Département : 26 janvier



Pour donner une suite au projet Vie de Village #3, Bob Mauranne a proposé d'exposer des clichés de Vie de Village 3 à l'hôtel du Département. L'inauguration de l'exposition a eu lieu le 26 janvier dernier dans la galerie Jean-Claude Simon en présence des nombreux habitants de la commune qui avaient fait le déplacement mais aussi de Corinne Bringer, conseillère départementale déléguée au patrimoine, de Rémi Barbe,



- ✓ Café des Uff le 17 février 2023



Les habitants se sont retrouvés le 17 février 2023 à la salle des Uffernets pour manger des crêpes, jouer aux cartes ou à des jeux. Un bon moment de convivialité.

conseiller départemental du Velay Volcanique et de Marie-Laure Mugnier, Maire.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Ski à croix de Bauzon le 4 mars 2023



Le 4 mars les habitants de St Paul de Tartas se sont retrouvés à la station de ski de la croix de Bauzon pour essayer cette année le hockey-ski. Enfants et parents ont pu tester ce sport le temps d'une après-midi. Activité encadrée par des professionnels et proposée par la commune dans le cadre de la convention avec le SMA.

✓ Festival un peu d'art par ici en séjour à St Paul le 5 avril 2023

A l'occasion du « Festival un peu d'art par ici » organisé par l'association l'Escale basée aux Uffernets et la communauté de communes, les habitants de la commune ont pu s'essayer à l'art de la mosaïque. Accompagnés par Marie Voisin Coquelicot,



artiste mosaïste ardéchoise, les habitants ont pu découper et coller les tesselles.



✓ Installation Microbibli : 28 avril 2023



La dotation microbibli est arrivée !! Ce sont 1500 livres ainsi que des jeux, que l'ONG Bibliothèque sans frontière et Cultura ont donnés cette semaine à la commune suite à un appel à candidature auquel la commune a répondu pour créer une microbibli.

Une microbibli est un lieu de sociabilité qui permet aux habitants de se rencontrer, de jouer, de lire, de faire des ateliers peintures, cuisine...



Vendredi 28 avril après-midi, les habitants se sont retrouvés à la salle des Uffernets pour procéder à l'installation de ce lieu multi-usages.

Le soir, certains, ont poursuivi les échanges autour des jeux et des petites choses à déguster. Il reste encore un peu de travail pour classer et ranger les nombreux livres mais cet endroit devrait permettre aux habitants de se retrouver pour partager de bons moments. Longue vie à la Microbibli !!

✓ Atelier peinture abstraite : 29 avril



Samedi 29 avril, les artistes en herbe de la commune se sont amusés à plusieurs techniques autour de la peinture abstraite.

C'est dans l'atelier de Gian Battista Lombardo qui loue depuis l'été dernier l'école du bourg, et sous ses conseils que les participants

ont pu s'essayer au pointillisme pour les plus petits et à la peinture à la bombe pour les plus grands;

Un bon moment de partage où chacun a pu renouer avec son âme d'artiste.

✓ Chantons le mai : le 30 avril



Les jeunes ont chanté le mai cette année !! Dimanche 30 avril, nos jeunes sont passés dans le bourg pour chanter le mai. Une belle initiative qui leur a permis de se retrouver et de remémorer des souvenirs aux habitants.

Bravo aux participants, ils n'ont pas oublié la chanson...

✓ Installation de Symphonie : 13 mai



Une nouvelle oeuvre a été installée au Chaussadis. Depuis 2020, la commune de St Paul de Tartas et ses élus proposent une « Symphonie » d'actions pour concourir à l'implication des habitants, à la mise en place d'une identité commune forte, à un sentiment d'appartenance au pays du Velay, à l'attractivité de la commune grâce à l'art et à la mise en valeur du patrimoine local. Cette oeuvre gracieuse et légère, qui change de couleur au grès du temps, par sa matière robuste correspond au caractère de la commune et nous invite à rechercher notre point d'équilibre entre le patrimoine d'hier et celui de demain.

Eric Ferber, artiste, nous explique ce que représente cette oeuvre :

"SYMPHONIE est tissée dans le corten. Ses lignes contradictoires sont réconciliées, la courbe se faulant, s'affinant pour rejoindre le firmament, adoucir la rigueur d'une droite et l'apaiser de sa rigueur brutale. En m'investissant actuellement dans l'épopée du cube et du juste équilibre, je n'en n'oublie pas mon amour de la courbe, gracieuse, ni ma prédilection pour le Corten. Ce matériau, chargé d'histoire, qui se métamorphose au fil de la lumière et du temps.

Jouer avec les courbes, est pour le moins un casse-tête de la créativité que j'affronte avec pugnacité. SYMPHONIE est un condensé harmonieux de poésie racontant l'alliance de points de vue contraires. La bataille de la géométrie pointilleuse avec l'entrelacs de lignes prêtes à s'échapper dans le moindre interstice, l'ornement de motifs avec le déshabillage d'une ossature pointant du doigt l'essentiel des choses, le temps narré par le Corten, le vieillissement interrompu par les saisons pour préfigurer une nouvelle jeunesse ! À bien observer SYMPHONIE, c'est un palimpseste de lignes racontant la vie en vérité définissant l'essentiel, comme pour mieux trouver notre point d'équilibre.

✓ Journée citoyenneté et fraternité le 13 mai 2023 – Pour une commune propre



Samedi 13 mai dernier, lors de la journée nationale de la citoyenneté et de la fraternité, nos jeunes ont organisé à une opération pour la nature.

Cette opération a permis de ramasser plus de 14 kg de déchets présents dans les fossés le long des routes, dans et autour des villages de la commune. Autant de mégots, de bouteilles en verre et de plastiques en moins dans la nature.

Merci à tous les participants de la journée et aux personnes qui se mobilisent au quotidien pour ramasser les déchets qui n'ont rien à faire dans la nature.

✓ Amicale du Mont Tartas les 20 et 21 mai



Le weekend de l'ascension l'amicale du Mont Tartas a organisé un weekend récréatif avec pêche au plan d'eau, concert de piano à l'église et repas conviviaux. Les pêcheurs n'ont pas eu peur d'affronter le froid et la pluie pour attraper de belles prises.

Bravo et merci à l'amicale du Mont Tartas pour sa mobilisation !!

✓ Fêtes des mères : dimanche 28 mai 2023



La commune de St Paul de Tartas a eu l'honneur de recevoir les communiants de la paroisse et leur famille. A l'issue, la commune a offert un apéritif à la population, l'occasion aussi de remettre à chaque maman une plante afin d'inciter au fleurissement de la commune.

✓ Atelier sculpture participative : 27 et 29 mai



Samedi 27 et lundi 29 mai se tenait à l'ancienne école de St Paul les ateliers de création d'une sculpture participative.

L'oeuvre collective est terminée !! Créée à partir de objets ramenés par les uns et par les autres, cette création représente

un cyclope sur des skis !!

Merci à Gian Battista Lombardo pour la mise à disposition de son atelier, pour ses conseils et sa bienveillance envers les enfants qui se sont bien amusés à imaginer, assembler, peindre !! Cette oeuvre est installée au village de Fourmagne.

✓ Top vélo Award : juin



Le jury des Top Vélo Awards était réuni à St Paul début juin pour tester et attribuer les récompenses.

✓ Journée Sport et Santé le 13 juin 2023



Le mardi 13 juin, ce sont pas moins d'une trentaine de seniors et de 125 enfants des écoles de Landos, Pradelles, Costaros qui sont venus participer à cette journée sport et santé. 7 ateliers étaient proposés sur la journée : atelier prévention santé, atelier nutrition santé, atelier geste d'urgence, atelier ligue du cancer, atelier course d'orientation /patrimoine faune et flore, atelier 30 mm d'activité physique, atelier intergénérationnel (échanges enfants/séniors).

✓ Fête votive : les 30 juin, 1 et 2 juillet

-Vendredi 30 juin : soirée paella Asso du son

-Concours de pêche le 1^{er} juillet



L'AAPPMA organisait le samedi 1 juillet au matin, le traditionnel concours de pêche des enfants. Comme chaque année le succès est au rendez-vous. Merci aux bénévoles pour leur investissement.

-Randonnée de la vogue



-Marché de producteurs, concours de pétanque



-Bal en plein air le samedi soir

Le Tartas Team a animé le bal en plein air organisé par St Paul en Fête.

Dimanche 2 juillet matin : Messe, vente de pain cuit au feu de bois– ASDV

Le dimanche après la messe avait lieu la vente du pain de l'Association Solidaire des Villages.

Le concours de pétanque le dimanche après-midi

Dimanche après-midi, les amateurs de boules ont pu s'adonner à leur sport. Le concours était organisé par le Bar-Restaurant Graille.

Feux d'artifices et manèges le dimanche soir

Les festivités se sont clôturées par les manèges, la retraite aux flambeaux et le feu d'artifice, tiré du plan d'eau de Saint Paul.



En parallèle dès 9h avait lieu la randonnée TPCP en direction du Chaussadis, une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour cette rando de la vogue. Merci à Tourisme en Pays Cayres Pradelles pour l'organisation.

-Vente de pains par les amis de Fourmagne et nettoyage du four et du lavoir de Fourmagne

✓ Atelier réalisation de jardinières avec Juan Pablo Gandulfo, artiste designer



Mardi 11 juillet, une quinzaine de jeunes des Copains du Monde se sont retroussés les manches pour réaliser des jardinières pour la commune. Accompagnés pas à pas par Juan Pablo Gandulfo, designer à la cité du design à St Etienne, cette action a été réalisée dans le cadre de la convention Éducation Art et Culture signée avec la communauté de communes.

C'est une action culturelle qui se concrétise par un apprentissage (apprendre à réaliser des jardinières à partir de planches) et par une finalité concrète avec la réalisation des jardinières qui permettront d'accueillir des fleurs sur la commune. Merci à la communauté de communes, à Juan Pablo Gandulfo et aux jeunes pour leur investissement !!

✓ Action Catholique des Enfants de Haute-Loire

Comme chaque année, l'Action Catholique des Enfants de Haute-Loire proposait son camp d'été avec deux séjours organisés du 09 au 15 juillet pour les 12-15 ans et du 16 au 22 juillet pour les 8-11 ans. 36 jeunes ont répondu à l'invitation pour la première semaine avant de laisser la place à 32 enfants pour la deuxième semaine. C'est le charmant village de Saint Paul de Tartas qui accueillait la joyeuse troupe dans son



camping municipal ; une petite commune dont les enfants ont pu découvrir les nombreux trésors.

Le logo citoyen obtenu récemment par la commune a fortement inspiré nos petits campeurs tout au long de leur séjour : 7 couleurs associées à 7 mots-clés « découvrir, créer, s'exprimer, s'entraider, jouer, rencontrer et sourire ». Ces valeurs ont été vécues dans la vie quotidienne du camp et au travers d'activités nombreuses et variées : jeu de piste à la découverte du village, soirée jeux de société avec l'association Ludicayres, découverte du milieu aquatique au plan d'eau de St Paul avec un intervenant de la fédération de pêche, activités manuelles (décoration de galets ou fabrication d'objets avec des bouteilles en plastique recyclées), Parc du Chat botté à Pradelles, piscine, vélo-rail, grand jeu sportif, randonnée au Mont Tartas, rencontre avec l'artiste Sylvaine Martel, visite à la ferme, atelier cuisine, veillées préparées avec et pour les copains, fête avec les parents en fin de séjour.

Enfin, un moment fort et symbolique du camp fut la rencontre avec Mme le Maire de St Paul, Marie-Laure Mugnier. L'occasion pour les enfants d'échanger avec elle sur les valeurs républicaines et le rôle du maire avant de lui remettre officiellement des tuiles décorées et peintes par leurs soins afin de les installer dans divers lieux du village « lavoir, église, enfeus, four banal, salle des fêtes, grotte de Lourdes, maison du prier, ancienne école, monument aux morts, plan d'eau, mont Tartas, camping, restaurant, bibliothèque, mairie, œuvre d'art « le Tournis ». A noter aussi la participation des plus grands à un atelier « construction de jardinières » à l'initiative de la Communauté de communes avec l'intervention de Juan Pablo Gandulfo, architecte designer. Sur proposition des jeunes, une jardinière prendra place au camping et l'autre au cimetière. L'ACE remercie chaleureusement les habitants et la mairie de St Paul pour leur accueil et leur disponibilité ainsi que les enfants et leurs parents venus nombreux partager le repas de fin de séjour et la fête avec les enfants. Rendez-vous l'année prochaine.

✓ Visite du Secrétaire Général à St Paul

Judi 27 juillet, les élus de la commune ont reçu M. le Secrétaire Général de la Préfecture. Ce fut l'occasion pour les élus d'échanger avec le corps préfectoral et de présenter le travail accompli depuis 3 ans à St Paul de Tartas. Grâce notamment au soutien financier de l'Etat, la commune a pu rénover le cimetière, le camping, le réseau d'eau potable des villages de La Villette, Fourmagne, Chaussadis, La Fagette, réaliser les travaux de rénovation thermique de l'école des Uffernets... Grâce au soutien administratif de la Préfecture, la commune a pu mener à bien deux déclarations d'utilité publique l'une pour passer des conduites en domaine privé, l'autre pour instaurer des périmètres de protections des sources.



L'occasion aussi de présenter à M. le Secrétaire Général le travail mené avec les habitants de la commune autour du "Label Village Citoyen" mais aussi les actions culturelles engagées sur la commune pour travailler sur l'attractivité de la commune et le sentiment

d'appartenance à un territoire (œuvres d'art installées à St Paul, le Chaussadis ; visite des ateliers de nos artistes en résidence à l'école du bourg ; rencontre avec Top Vélo ; présentation de la micro-bibli ; du livre "Belle, Rude et Rebelle", du Spectacle sur la façade de l'église...). Depuis 2020, notre commune a retrouvé sa vitalité et nous sommes fiers d'avoir pu présenter nos réalisations et nos projets à M. Antoine Planquette. Merci à lui pour le temps consacré à nos échanges !!

✓ Exposition et ouverture des Ateliers d'art de Gian Battista Lombardo et Sylvaine Martel



Ce samedi 29 juillet les enfants étaient de retour à l'école de St Paul !! Ces enfants sont nés de l'imaginaire de Sylvaine MARTEL, artiste-sculpteur-plasticienne qui est en résidence à l'ancienne école de St Paul de Tartas au Bourg.

Sylvaine réalise ces personnages à partir de papier journal. Ces personnages, de taille réelle, forment des scènes. On y retrouve des jeunes filles qui écoutent de la musique, des petits curieux sur une palissade... On sent le souci du détail qui est apporté ainsi que la vivacité de ces enfants espiègles.



Une belle exposition proposée par Sylvaine MARTEL et Gian Battista LOMBARDO s'est tenue samedi 29 juillet, afin d'inviter les habitants de la commune à les rencontrer et à voir leur travail, puisque ces deux artistes occupent l'ancienne école du bourg. Sylvaine dans le domaine de la sculpture et Gian Battista dans le domaine de la peinture.

✓ **Projection Belle, Rude et Rebelle sur la façade de l'église**

Spectacle Son et Lumière gratuit réalisé par Marc Joseph Sigaud, cinéaste, à partir du livre "Belle, Rude et Rebelle". Ce spectacle qui a rassemblé sur deux jours près de 300 personnes, retrace l'histoire de la commune de St Paul de Tartas relatée par un narrateur immuable, qui a su prendre de la hauteur en nous observant depuis plus d'un siècle : le poilu !! Un voyage d'hier à aujourd'hui qui explique pourquoi notre commune est "Belle, Rude et Rebelle"!! Spectacle réalisé avec le soutien des fonds européens LEADER et du Pays du Velay.



✓ **Amicale du Mont Tartas le 29 juillet**

L'amicale du Mont Tartas proposait une journée remplie de festivité le samedi 29 juillet avec son assemblée générale, suivi d'une présentation du livre de M. Minaire avec dédicaces, puis d'un concert de

piano par Fabrice Eurlly accompagné par Matthew Gonder dans un concert surprenant et exceptionnel dans l'église.



✓ **Samedi 5 août : saucisses-lentilles**



Les amis des Uffernets ont ressorti les barnums, les tables et bancs pour le plus grand plaisir des personnes qui se retrouvaient le soir pour partager les traditionnelles saucisses-lentilles. Merci aux bénévoles qui ont mis tout en œuvre pour que la fête soit réussie.

✓ **Dimanche 6 août : pot accueil CONCORDIA**

Dimanche 6 août, au camping, nous avons eu le plaisir d'accueillir les jeunes bénévoles internationaux qui travaillent actuellement sur la rénovation du lavoir du Chaussadis. Ce chantier leur permet de découvrir les techniques de restauration d'un lavoir en pierre et de découvrir notre territoire.



Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Chantier participatif des habitants de la Fagette du 7 au 10 août 2023



Dans l'esprit "Village citoyens", les habitants de la Fagette se sont mobilisés pour réaliser un boulodrome à l'entrée du village de la Fagette du lundi 7 août au jeudi 10 août 2023. Aidés de l'employeur municipal, le joyeux collectif a réutilisé les anciens poteaux en béton récemment déposés, pour stabiliser le remblai. Puis les uns et les autres, dans une ambiance chaleureuse, se sont munis de pelles et de râpeaux pour mettre en forme le terrain de pétanque. Conçu comme un lieu de convivialité, ce terrain permettra aux habitants de se retrouver au village. La commune remercie les habitants et les félicite pour cette heureuse initiative qui contribue à faire vivre et à aménager les villages, avec des citoyens investis et mobilisés.

✓ Ramène ta pâte mardi 15 août sur la place du bourg

Mardi 15 août, après une semaine de mise en chauffe et dans l'esprit « Village citoyens », les habitants de la commune volontaires, se sont retrouvés en fin de journée autour du « Ramène ta pâte ». Chacun ayant préparé une tarte, une pizza, un pain, les mets ont été cuits au feu de bois par les bénévoles en charge du four. La soirée s'est prolongée autour d'un repas partagé dans la joie et la bonne humeur. Merci à tous pour ce moment de convivialité.



✓ CONCORDIA - Fin de chantier du lavoir 16/08 et Guinguette party



Mercredi 16 août, les jeunes du chantier Concordia ayant terminé leurs travaux au lavoir du Chaussadis (reprise des joins du lavoir), nous nous sommes retrouvés autour de la Guinguette à Eugène qui a proposé des chansons et du karaoké aux participants. L'occasion de dire merci à ces jeunes venus du Mexique, de Grande Bretagne, Italie, Espagne, Japon pour leur aide dans la restauration du lavoir du Chaussadis.





Nous avons ensuite pu déguster les mets typiques des pays des jeunes bénévoles. Une expérience cosmopolite pour tous.

✓ **Rénovation du métier à ferrer par les habitants du Chaussadis – été 2023**



Les habitants du Chaussadis soucieux de bénéficier d'un cadre de vie agréable se sont remontés les manches ces dernières semaines. Dans l'esprit Village Citoyens ils ont dégagé la dalle qui supporte le métier à ferrer, puis ils se sont mobilisés pour rénover le métier. Les vieux boulons, les planches et les sangles vont être remplacés afin de proposer une remise à neuf de ce patrimoine rural très utilisé à l'époque.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Un appel à la collecte de photos ou de récits autour des métiers à ferrer est lancé auprès de tous afin de pouvoir réaliser un panneau qui explique comment ces métiers fonctionnaient. Bravo à vous !! Ces initiatives locales permettent de bénéficier d'un patrimoine rural entretenu et de citoyens engagés dans leurs villages !!

✓ **100 ans pour Mme SOULIER Augusta !!**



En ce mois d'août 2023, Mme Augusta SOULIER vient d'avoir 100 ans !! Originaire de la Villette, Augusta a épousé Marcel et a longtemps vécu au bourg. Elle vit aujourd'hui à la Villa St Jean à Chirac en Lozère. La commune, représenté par Nicole Enjolras et Bernard Jallat, a eu le plaisir de lui souhaiter un bel et heureux anniversaire et de lui remettre une orchidée ainsi que le livre "Belle, Rude et Rebelle". Joyeux anniversaire !!

✓ **Séances de gym par l'EPGV**



L'EPGV a organisé un cycle de 12 séances sur la commune dans le cadre du programme : « Ensemble en forme » avec MONTPLAISIR - Association EPGV. Elles se déroulent du mois d'octobre au mois de janvier le vendredi de 10h40 à 11h40.

Ces séances sont encadrées par un animateur, le but est le maintien en forme et le bien vieillir.

✓ Tournage du film Arlempdes en octobre 2023



En ce mois d'octobre 2023, Titouan Monnier et Marina Golenko, réalisateurs et producteurs, ont tourné un film produit par la société Labrys Studio. Ce film est une fiction assumée inspirée d'éléments historiques et de personnages historiques liés au château d'Arlempdes et à la convoitise de ce dernier par le terrible seigneur Antoine de Chambonas, chef Huguenot. Le film s'attarde sur la prise du premier château de la Loire en mettant en avant Françoise de Brézé, fille de Diane de Poitiers, qui va s'occuper à la place de sa mère, de défendre le château et le Velay tout entier, de l'invasion programmée par Antoine de Chambonas.

Il désire contrôler toute la région et menace le pouvoir royal en France tout en saccageant la région et en pillant les environs. Le tout saupoudré de guerre entre catholiques et protestants, avec des nuances des deux côtés, de la romance, de la loyauté et de l'épique, de la trahison et de la manipulation et dans un contexte de guerres d'Italie, avec l'entrée en jeu de mercenaires italiens. Antoine fera tout pour imposer son autorité dans le Velay et Françoise est celle qui s'interposera avec ses armées, contre un chef opportuniste et malin.

De nombreuses scènes ont été tournées dans la commune : forêt de Tartas, Montchamp, l'église, le château de Montbel, l'ancienne carrière de la Roussille.



✓ Commémoration du 11 novembre

Les anciens combattants, la population et les élus des communes de Pradelles, St Etienne du Vigan et St Paul de Tartas se sont réunis le dimanche 12 novembre en présence de la gendarmerie et des pompiers de Pradelles, pour commémorer la mémoire des combattants et les victimes de la guerre.



✓ Assise de l'eau le 16 novembre à l'hôtel du département



Laetitia Valette, première adjointe, a témoigné des travaux réalisés concernant la rénovation des réseaux d'eau sur la commune en 2022, lors des tables rondes des assises de l'eau, ce vendredi 17 novembre 2023, à l'hôtel du département au Puy. Ces assises se sont tenues en présence de Louis Bodin. Il s'agissait d'expliquer comment par la volonté politique, le sens des responsabilités, l'expérience et la bonne gestion, de petites communes comme la nôtre peuvent réaliser des travaux structurants de rénovation de leur réseaux d'eau. Rappelons que, depuis le début du mandat, en moins de 3 ans, c'est 50% du réseau d'alimentation en eau potable soit 11 km de réseau qui a été rénové afin d'éviter de gaspiller la ressource en eau dans des réseaux fuyards. Des travaux indispensables pour envisager l'avenir de nos villages avec sérénité.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Retenons les mots de Louis Bodin et soyons résilients :
"Ayons conscience que les ressources de la terre sont limitées et qu'il nous faut apprendre à vivre comme une espèce responsable sur une terre fragile" .



✓ Décorations de Noël 2023

Cette année, un message illiwap a été envoyé pour vous permettre de réserver un sapin. Ce procédé nous a permis de couper le juste nombre de sapin correspondant aux personnes intéressées. Un arbre a été décoré aux Uffernets par les habitants ainsi qu'au bourg : devant la mairie, et devant le monument aux morts.

Merci aux bénévoles pour leur investissement ! Cela permet à tous de rentrer dans le temps et la magie de Noël.



✓ Repas des aînés le dimanche 10 décembre



Le repas des aînés de la commune se tenait à l'auberge les portes des Légendes à Pradelles le dimanche 10 décembre.

✓ Atelier gnomes de Noël – 23 décembre



L'atelier gnomes de Noël s'est tenu le samedi 23 décembre à la salle des fêtes des Uffernets. Il a permis à nos enfants de se retrouver autour d'une activité ludique et conviviale puis d'un goûter offert par la municipalité. Merci à tous pour votre bonne humeur et félicitations, aux enfants, pour vos réalisations !! Les gnomes ont, ainsi, pu décorer vos tables de Noël.

Travaux dans la commune

- ✓ Entretien du bâti communal : rénovation en régie de la salle polyvalente des Uffernets février 2023



La salle des fêtes des Uffernets a été rénovée cet hiver. L'agent municipal s'est chargé de reprendre les peintures des murs et du plafond. La chaudière à gaz et les néons ont été démontés afin de réaliser des économies d'énergie. Nous sommes ainsi passés sur un chauffage électrique plus facile à gérer et un système de LED pour l'éclairage. Enfin les volets ont été changés.

- ✓ Installation des bacs jaunes en mars



Afin de favoriser le tri, la communauté de communes a fait le choix d'installer des bacs jaunes avec les bacs

marrons, ordures ménagères. Désormais, on peut déposer directement dans les bacs jaunes tous les contenants alimentaires (bouteille, pot de yaourt, boîte de lait, boîtes de conserve...) sans les sacs plastiques. Les bacs marrons doivent contenir ce qui ne se trie pas : papier sopalin, vaisselle cassée...

- ✓ Avril 2023 : aménagement du chemin de La Vaysse au pont de la Mouteyre par les exploitants agricoles

Les exploitants agricoles locaux ont rénové le chemin menant de la Vaysse au pont de la Mouteyre. Récupérant des gravats communaux, ils ont terrassé et restructuré le chemin. Un grand MERCI à eux, ces actions bénévoles



permettent à la commune de pouvoir aller plus loin.

- ✓ Aménagement en régie des plateformes ordures ménagères

L'agent municipal aidé par des bénévoles dans les villages a réalisé les plateformes des ordures ménagères. L'implantation de ces dernières avait été présentée lors du tour des



villages en 2021, elles visent à regrouper sur un point les bacs jaunes et les bacs marron.

A terme, elles seront cerclées par des caches conteneurs ; cela permettra une meilleure intégration paysagère et évitera que les bacs tombent des plateformes.

Merci à tous les bénévoles pour votre aide !!

✓ Finalisation de la reprise des ouvrages – réservoir des Uffernets

Les travaux d'interconnexion entre la Fagette et les Uffernets se sont terminés en juin avec la dépose des anciennes pompes à la bêche de pompage et la reprise des ouvrages existants. Nous disposons aujourd'hui sur ces ouvrages d'un réseau AEP entretenu avec téléassistance qui nous informe du remplissage des réservoirs. Avant travaux :



Après travaux :



Bien qu'il ait été nécessaire de passer par une Déclaration d'Utilité Publique pour poser les conduites dans les parcelles privées suite au refus de certains de signer les conventions de passage ; les conduites sont posées et les pompes en fonctionnement.

Rappelons que cette interconnexion permet de :

--> Distribuer de l'eau de qualité en réduisant, grâce à la dilution, le taux de nitrates dans l'eau distribuée aux Uffernets.

--> Assurer un renouvellement régulier de l'eau dans les infrastructures notamment à la Fagette où les eaux avaient tendance à stagner ;

--> Assurer une ressource en eau suffisante pour les deux villages interconnectés.

--> Augmenter la pression de distribution aux abonnés du village des Uffernets ;

--> Augmenter les capacités de stockage en eau grâce à l'interconnexion entre les deux villages ;

✓ Reprise par l'agent municipal et les bénévoles du bourg du toit des WC place de l'église



Au mois de mai, les bénévoles du bourg ont aidé l'agent municipal à reprendre le toit des WC publics qui était en très mauvais état.

✓ Retrait des cannes à eau en juin 2023

Suite à une réunion avec les exploitants agricoles, les cannes de remplissage ont été retirées aux Uffernets et à St Paul. La réunion visait à expliquer aux agriculteurs qu'en période de pénurie d'eau, il n'est plus possible de mettre à disposition des points d'eau pris sur le réseau alimentation en eau potable. D'autant que les communes alentours les retirent également.

Le retrait des cannes de remplissage a permis d'éviter pour les abonnés des tensions sur le réseau alimentation en eau potable durant l'été 2023. Pour autant la commune reste à l'écoute des exploitants qui

souhaiteraient trouver une solution pour aménager un point de récupération des eaux pour l'abreuvement comme c'est le cas à la Villette et aux Uffernets au Moulin (points aménagés par la commune dans les années 2000).



✓ Fin des travaux d'enfouissement à La Fagette, La Villette, Fourmagne et au Chaussadis

Les travaux d'enfouissement se sont terminés au printemps dans les 4 villages où la rénovation du réseau d'eau a permis l'enfouissement des réseaux secs en optimisant l'ouverture des tranchées. Fils et poteaux ne sont plus, ils ont laissé place à des lampadaires gris anthracite avec LED dernière génération. Ces opérations ont été financées par les fonds Européens LEADER, le Syndicat départemental d'énergie avec un restant à charge pour la commune de 36%.

Ces aides et ces travaux permettront demain à la commune de moins dépenser en fonctionnement pour la même efficacité, sans compter la plus-value esthétique des villages avec des éclairages modernes et les "toiles d'araignées" supprimées, nos villages retrouvent leur charme.

La Fagette, avant les travaux :



La Fagette, après les travaux :



La Villette, avant les travaux :



La Villette, après les travaux :



Fourmagne, avant les travaux :



Le Chaussadis après les travaux :



Fourmagne après les travaux :



✓ Réparation du Pont des Uffernets en juillet 2023

Suites aux fortes pluies du mois de juin, le pont des Uffernets a subi des détériorations. L'accès au pont a été coupé durant un mois, le temps de réaliser des travaux de secours. Les pierres ont été remises en place, le contrefort du pont a été rebâti et les pierres rejointées.



Le Chaussadis avant les travaux :



✓ **Entretien du terrain de la Vicarié et reprise du mur de soutènement**



En juin 2023, l'agent municipal a nettoyé le terrain de vacarié afin de lui permettre de retrouver un usage collectif. Ainsi ce terrain a permis au 120 enfants venus pour la journée sportive du 13 juin de pique-niquer.



En septembre, le mur de soutènement a été repris afin de mettre en valeur la croix du XVI^e siècle qui se trouve à côté.

Des aménagements complémentaires permettront d'y installer l'aire de jeux qui se trouve stockée à la cure.

✓ **Débardage des arbres tombés en forêt de Montchamp**



Les membres de la commission des bois aidés par l'agent municipal ont débardé les arbres tombés en forêt de Montchamp. Ces arbres seront sciés et les planches utilisées dans le cadre des travaux communaux.

✓ **Entretien des chemins en régie à l'automne 2023**

A l'automne, l'épaveuse a été passée par l'agent municipal dans les chemins de la commune.



✓ **Rénovation par les bénévoles de la canne de remplissage de la Villette**



Comme nous nous y étions engagés et afin de permettre la conciliation des usages autour de l'eau dans la commune, la canne de remplissage de la Villette a été rénovée ce samedi 18 novembre par l'agent municipal, avec l'aide bénévole de M. Nicolas Mugnier.

Merci à eux pour ce travail sérieux et rondement mené.

Pour rappel, cette canne de remplissage a été installée il y a maintenant 20 ans, sous le mandat d'Yvonne Soulier. A l'époque, la cuve et les travaux avaient été payés par la commune dans le but de limiter les prélèvements sur le réseau alimentation en eau potable et afin de permettre aux agriculteurs de disposer d'une ressource en eau pour l'abreuvement.



Rappelons, que cette opération de rénovation a été menée aux frais de la commune, sur la base du volontariat, dans un souci de conciliation des usages ; elle ne relève pas d'une compétence obligatoire des communes.

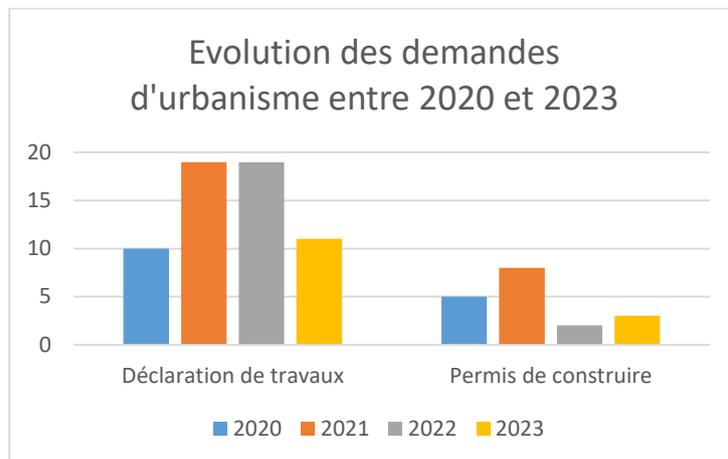
Ainsi, il est, désormais, demandé aux exploitants agricoles de prendre grand soin de cet outil qui leur permet de pouvoir abreuver leur bétail gracieusement.

✓ Nettoyage de la parcelle communale devant le cimetière

En décembre, l'agent municipal a procédé au nettoyage de la parcelle communale située à gauche en allant au cimetière. En effet, celle-ci a été libéré du bois qui y était stocké à la fin de l'été 2023. Il convenait toutefois de nettoyer les résidus restant et de remettre en état cette parcelle qui appartient à la collectivité.



Pour faire un petit retour sur les différentes demandes d'urbanisme qui ont été faite nous avons pu observer une hausse constante.

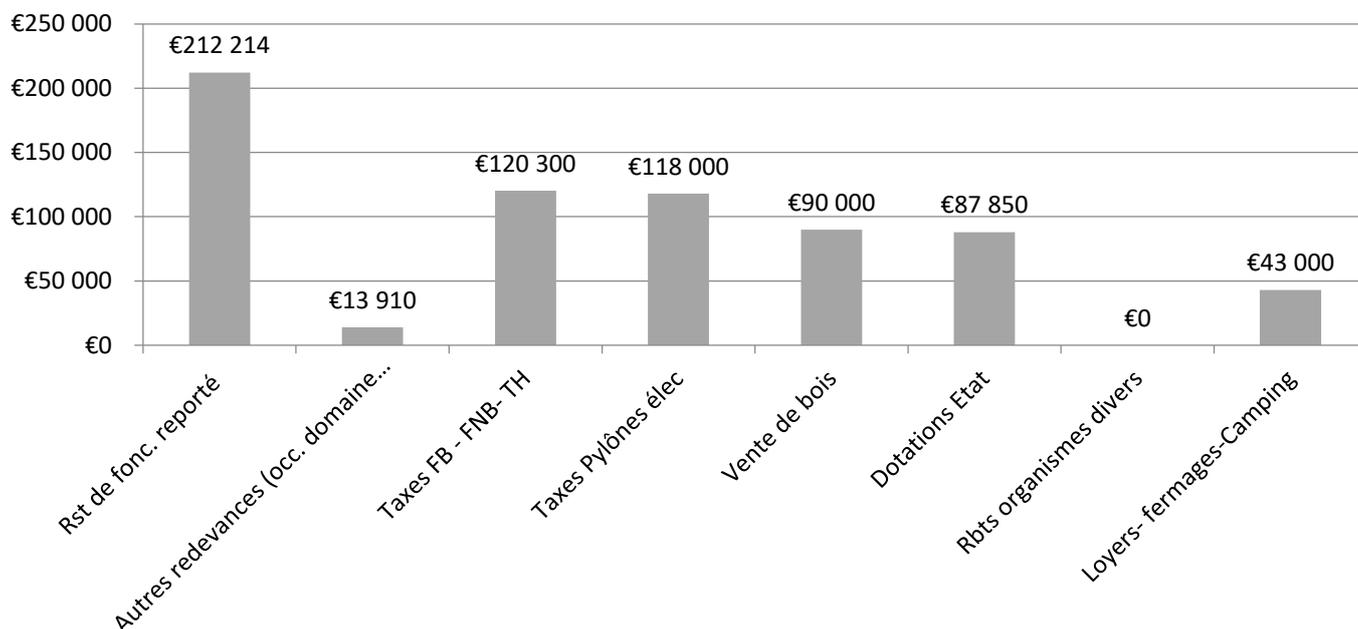


Pour mémoire, les déclarations d'urbanisme sont obligatoires selon les cas elles doivent faire l'objet :

- D'une déclaration de travaux pour les constructions d'une surface située entre 5 et 20m², le changement d'aspect extérieur d'un bâtiment (changement de menuiseries, installations de volets roulants, changement ou réfection de toiture, de façade...) ou tout changement de destination d'une surface taxable en surface habitable dite de plancher comprise entre 5 et 20m² (création d'une chambre dans un garage par exemple).
- D'un permis de construire dès lors que les travaux portent sur la création d'une surface supérieure à 20m² ou le changement de destination d'une surface supérieure à 20m² (rénovation d'une grange en habitation par exemple).

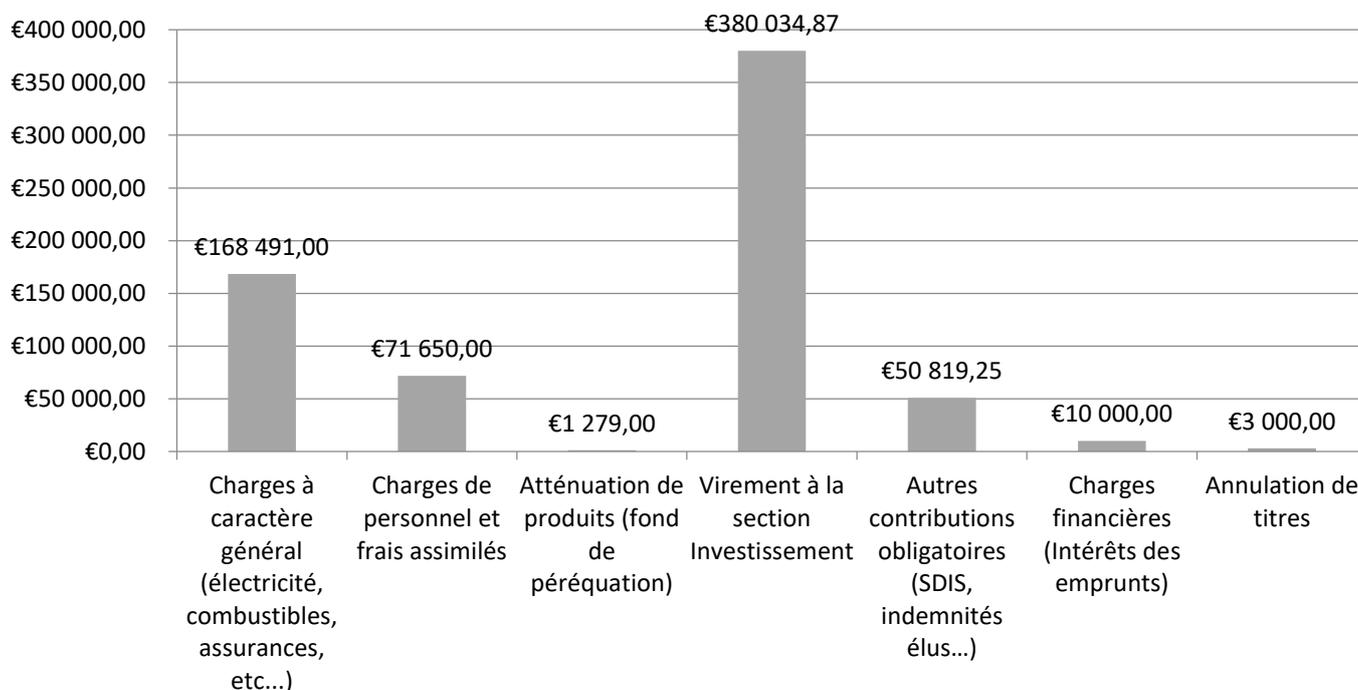
Il est également rappelé que l'installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie ne fait pas l'objet de déclaration en mairie mais reste fortement incitée par la collectivité.

Recettes - Budget Primitif Fonctionnement 2023



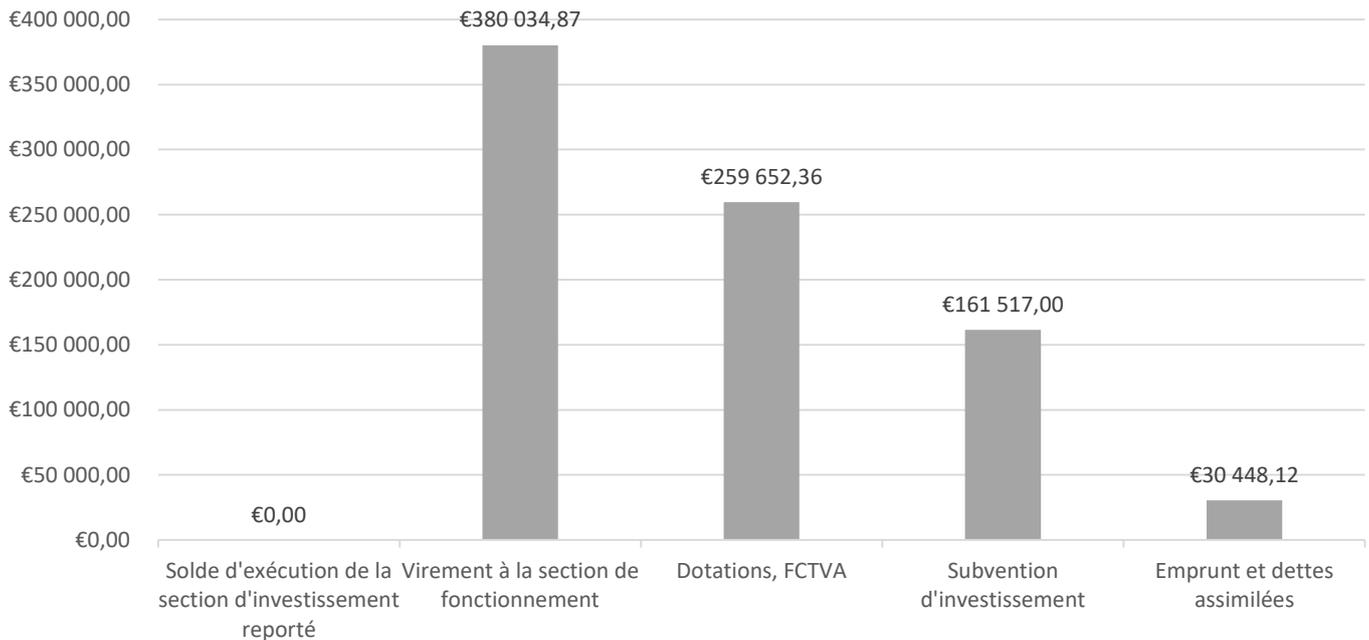
Au budget primitif 2023, le total des recettes de fonctionnement s'élève à 685 274€ en 2023. Ce produit est lié à au résultat de fonctionnement reporté des années précédentes pour 212 214€, à 120 300€ de produits liés aux Taxes Foncières Bâti, non Bâti et Taxe Habitation, à 118 000€ de Taxes sur les Pylônes électriques, à 90 000€ de dotations d'Etat puis aux revenus liés au patrimoine de la commune (location, camping, vente de bois...).

Depenses - Budget Primitif Fonctionnement 2023



Le total des dépenses de fonctionnement au BP 2023 représente un total de 685 274€ dont 380 034,87€ qui correspondent principalement au virement à la section investissement, 168 491€ de charge à caractère général, 71 650€ de charges de personnel et 50 819,25€ de contributions obligatoires.

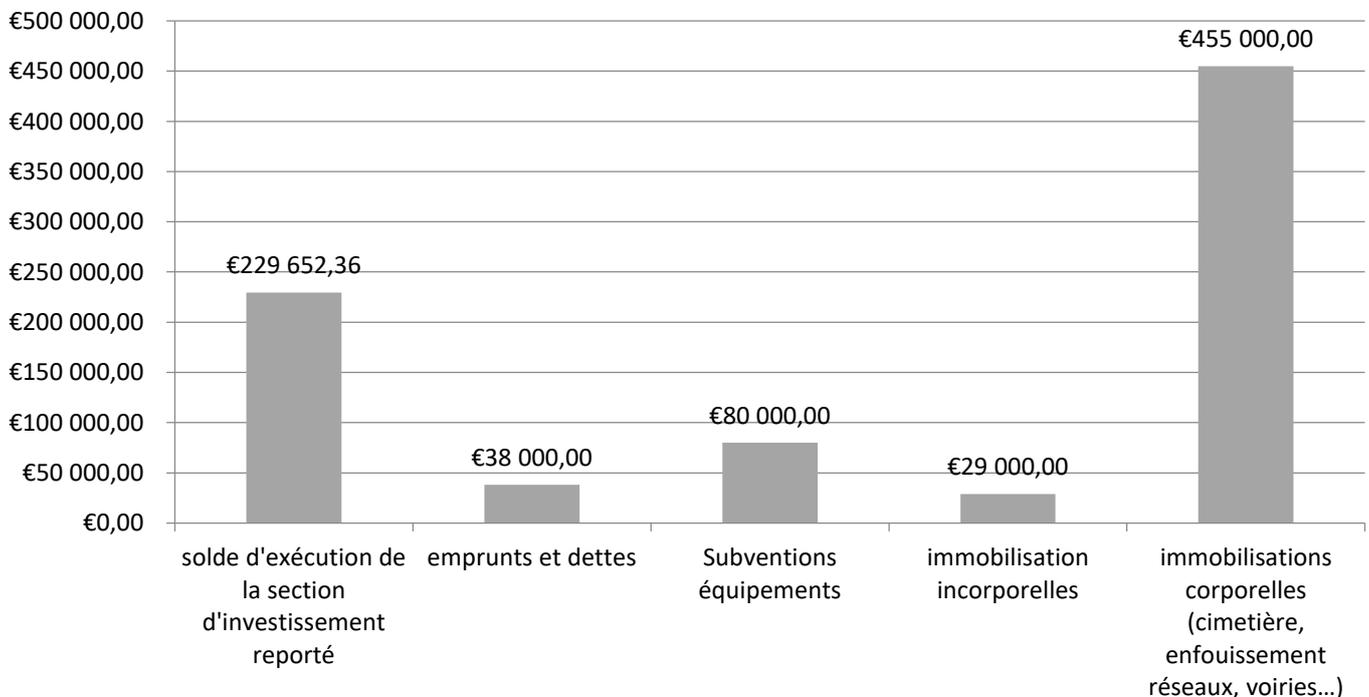
Recettes - Budget Primitif Investissement 2023



Au budget primitif 2023, le total des recettes en investissement est de 831 652€36.

Ce montant comprend 380 034,87€ de virement à la section de fonctionnement, il se compose aussi de 30 000€ de récupération de la TVA suite aux investissements effectués sur l'année 2022 et à 229 652€36 pour les excédents de fonctionnements capitalisés. Il comprend aussi les subventions de l'Etat, de l'Europe et 30 448€12 pour les emprunts.

Dépenses - Budget Primitif Investissement 2023



Le total des dépenses en investissement au budget primitif 2023 représente 831 652€36.

Ce montant comprend 455 000€ pour les immobilisations corporelles, 229 652€36 de solde d'exécution de la sections d'investissement. Ces dépenses comprennent aussi les fonds nécessaires liés à l'enfouissement des réseaux pour les villages de la Villette, Fourmagne, Le Chaussadis et La Fagette aux emprunts.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Projets culturels 2024

Dame TARTAS - Atelier médiation, « à la manière de Nicky de St Phalle »

Dans le cadre de la résidence d'artiste que Mme Martel occupe actuellement à l'école de St Paul, et dans un but de faire découvrir de nouveaux artistes aux enfants, et de leur permettre d'approfondir leur connaissance des arts, Sylvaine Martel propose de faire réaliser aux enfants du village une sculpture en papier à la manière de Nicky de St Phalle que nous nommerons « Dame Tartas ». Hauteur sans l'ombrelle, 1m45. Il n'est pas question de copier Nicky de St Phalle mais de s'en inspirer.

Il est prévu trois demie journées, réparties ainsi :

1)Présentation succincte de l'artiste Nicky de St Phalle et du projet.

-Une demie journée d'encollage des bandes de papiers journal sur le support en grillage (fournis). On utilisera des colles aqueuses, qui ne tachent pas mais prévoir de vieux vêtements ou une blouse.

Durée : Compter environ 3 heures pour les grands et 1h à 1h 30 pour les petits en 2ème partie. Afin que l'atelier se déroule au mieux je préconise de commencer l'atelier avec les grands afin d'avancer sur les premières couches d'encollage ce qui facilitera le travail pour les plus petits par la suite. Je compte bien entendu sur les grands pour les aider au mieux.

2) Une demie journée de préparation de mise en couleur de la sculpture, les enfants vont colorer des supports papiers photocopiés en prévision de la séance suivante et réaliser différents motifs qui seront choisies de concert entre tous les enfants. Les enfants travailleront toujours d'après Nicky de St Phalle et pourront s'en inspirer pour développer leurs propres motifs. Prévoir des feutres et crayons de couleurs. Durée : Environ 2 heures.

3) Mise en peinture de la sculpture. Les enfants se serviront des différents projets réalisés lors de la séance précédente pour peindre la sculpture. Durée : prévoir 3 heures.

Les durées sont approximatives et pourront évoluer selon les avancés ou les retards. Sylvaine compte sur l'indulgence des parents ! A propos des parents, tous gâteaux et goûters à partager sont les bienvenus !

Projection en plein air du film Arlempdes le 27 juillet 2024

Portée par Titouan Monnier et sa compagne Marina Golenko, la jeune société de production Labrys Studio s'apprête à produire un film nommé *Arlempdes*, portant sur un moment particulier de l'histoire du château, au XVIe siècle...

De nombreuses scènes ont été tournées à St Paul entre le 14 octobre et le 1^{er} novembre. La projection du film est prévue le 27 juillet 2024 sur la place de l'église.

Synopsis : An de grâce 1538, le château d'Arlempdes, alors propriété de la famille des Poitiers, (fidèle au Roi de France) se voit prit d'assaut par une nouvelle menace, à l'aube des guerres de religions : les Huguenots. Ces derniers, protestants, veulent renverser le pouvoir royal en France et, appuyés par des mercenaires Italiens, s'emparent du château, alors premier bastion de la Loire et propriété stratégique du Roi de France.

Poursuite des installations des œuvres d'art monumentales dans les villages

Afin de différencier notre commune et afin de poursuivre l'installation des œuvres d'art monumentales dans les six villages de la commune, des renseignements ont été pris sur proposition des habitants de La Fagette avec Toto sculpteur. La prochaine installation aura donc lieu en 2024 à La Fagette ; cette œuvre sera tel le totem de l'espace partagé aménagé par les habitants de La Fagette.



Installation sculpture collective avec les enfants de St Paul de Tartas à Fourmagne



Titre : Le Skieur

Métaphore de nous-mêmes, cette œuvre se veut multiple. Multiple par les mains et les imaginaires dont elle a émergée, ceux des enfants du village, et multiple par les objets dont elle se compose.

Cette œuvre constituée essentiellement d'objets de récupération destinés à être jetés se dresse comme une idée au milieu des oublis.

Ce travail autour d'un projet commun entre l'artiste Gian-Battista Lombardo et les enfants de Saint-Paul de Tartas prend tout son sens dans le hameau de Fourmagne. Il se dresse sur le toit d'une cabane, s'imaginant au sommet d'une montagne.

Il nous observe. Ils nous observent, les enfants. Toujours.

Soyons joyeux comme les couleurs qui l'habillent. Comme les sourires si authentiques des enfants en le découvrant terminé. Skions !

Diptyque à la Mairie - Titre : La trace des rêves - Gian-Battista Lombardo

Bleu et blanc. Ombre et lumière. Cauchemars et rêveries solitaires.

Comme des démons des temps anciens, des temps encore trop proches, qui hantent toujours nos quotidiens, ce diptyque se voit comme un espoir. Un espoir des temps nouveaux. Des temps des lendemains de miel dans tant de fiel. Un regard vers le ciel et un souffle rêveur visant toutes les directions.

Rien n'est gravé dans la pierre, pas même les visages autrefois héroïques des détracteurs de liberté.

Liberté chérie, combats avec tes défenseurs (Rouget de Lisle).

Alors ensemble, rêvons.

Ensemble, croyons.

Ensemble, œuvrons pour ces lendemains tant espérés.

Qu'ils regorgent de miel. Liberté



Statuette à la mairie

Titre : La fillette à la marguerite – Sylvaine Martel

Sylvaine vous emmène dans le monde de l'enfance, avec beaucoup de poésie et de malice.

Ce sont des petits personnages en terre cuite créés en 2014 qui racontent une histoire. Sylvaine les a voulu vivants et débordants de vérité.

Depuis, ses fillettes et garçonnetts ont bien grandi et ont troqué leur vêtement d'argile pour du papier mâché. Sylvaine travaille actuellement sur un tableau d'une douzaine de personnages. La fillette à la marguerite en est le prototype. En parallèle, une série de têtes expressives, à la limite du surréalisme pour certaines, naissent régulièrement à l'atelier.



Tour d'horizon des actualités

✓ Suivre les actualités de la commune

illiwap L'APPLI QUI CHANGE LA VIE ! À DESTINATION DES CITOYENS

Guide du citoyen
Suivre l'actualité de ma commune

Mairie de Saint-Paul-de-Tartas

“ Comment recevoir toutes les infos de ma commune en temps réel sur mon smartphone ? ”

Événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo, consignes sanitaires... Recevez toutes les infos de la commune directement sur votre téléphone en **SEULEMENT 3 ÉTAPES !**

- 01 TÉLÉCHARGER L'APPLICATION ILLIWAP**
Sur Google Play (Android) | Sur AppStore (iOS) | Sur App Gallery (Huawei)
- 02 RECHERCHEZ VOTRE COMMUNE**
Entrez manuellement le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application. **OU** Scannez le QR Code via le lecteur intégré.
- 03 SUIVEZ VOTRE COMMUNE**
Cliquez sur le bouton **S'ABONNER** pour vous abonner à l'actualité de la commune.

RECEVEZ LES NOTIFICATIONS
Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualité de votre application pendant 30 jours.
Restez informé en temps réel et en lien avec votre commune.

LES AVANTAGES !
GRATUITE Téléchargement gratuit et sans engagement.
SANS INSCRIPTION Pas d'email, pas de numéro de téléphone, aucune donnée personnelle n'est collectée.
SANS PUBLICITÉ Recevez les informations sans être gêné par l'apparition de publicité.

✓ Recensement du 18 janvier jusqu'au 17 février 2024

Cette année, la commune de St Paul de Tartas réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du **18 janvier jusqu'au 17 février 2024**.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement. Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur. Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de : déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement ; identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...



Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !
Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !
Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre maire pour vous recenser en ligne à compter du **18 janvier 2024**.

C'est sûr !
 Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.
Pour en savoir plus
le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.
⚠ Le recensement de la population est gratuit !

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Les Energies Renouvelables (ENR)

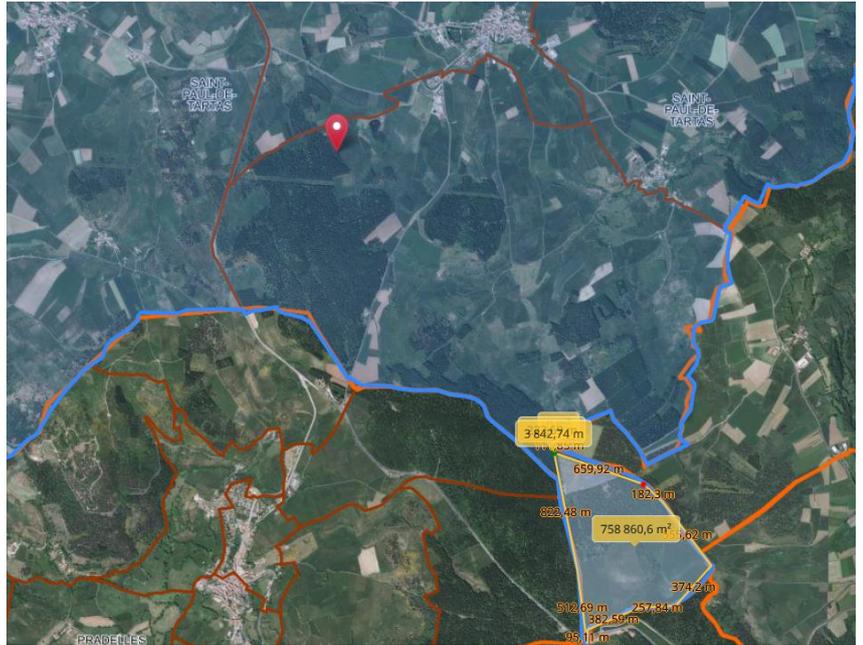
Lors du conseil municipal du 24 novembre 2023, il a été abordé la question des ENR : Energie Renouvelable. En effet, la loi sur les énergies du 10 mars 2023 donne la possibilité aux communes de définir des zones d'accélération et des zones d'exclusion de projets photovoltaïques et éoliens. Avant de proposer une zone d'accélération ou d'exclusion, nous souhaitons recueillir l'avis des habitants.

Il serait proposé de définir la zone sud de la commune à partir du champ photovoltaïque du SICTOM en zone d'accélération et d'en exclure le reste de la commune.

En effet, cette portion de la commune est déjà largement tournée vers une vocation énergétique avec le champ photovoltaïque situé au SICTOM. D'autant qu'un nouveau projet photovoltaïque est à l'étude. L'enquête publique se déroulera en début d'année 2024.

Il serait ainsi proposé de soutenir l'extensions du parc photovoltaïque en définissant ce territoire en zone d'accélération. De plus, afin de limiter un mitage de l'espace avec des zones dédiées à l'énergie, de protéger nos habitants et les habitats riches en biodiversité de la commune il est proposé d'exclure le reste de la commune des zones d'accélération.

Nous attendons vos retours.



✓ Diagnostic assainissement

Le diagnostic assainissement lancé en début d'année 2023 est terminé. Il fait apparaître un réseau assainissement au bourg et aux Uffernets en fin de vie avec plus de 7,5 km de réseaux d'assainissement, dont : 5,1 km de réseau à St PAUL DE TARTAS et 2,5 km de réseau aux UFFERNETS.

Ce sont des réseaux unitaires avec un fonctionnement entièrement gravitaire. Les eaux sont traitées par deux stations de traitement eaux usées, des lagunes plantées de macrophytes.

Selon les études, les passages caméras et mesures effectuées, il a été noté *a minima* 141 anomalies recensées (regard défectueux, poinçonnement, ovalisation, rupture ou effondrement, dépôt ou obstacles). Suite à ce diagnostic une phase d'enquête publique va s'ouvrir pour définir le zonage assainissement de la commune.

✓ Rénovation des réseaux St Paul et les Uffernets

Suite aux problématiques rencontrés autour de la baisse de production des captages et des fuites d'eau au bourg et aux Uffernets, la commune a signé, en préfecture, le 30 novembre dernier un accord de résilience avec la communauté de communes et l'agence de l'eau.

Ce contrat permet de financer les travaux de rénovation du réseau alimentation en eau potable du bourg et des Uffernets.

Ainsi, la collectivité a prévu de renouveler dans les mois qui arrivent le réseau alimentation en eau potable, l'assainissement et le réseau eaux pluviales de St Paul et des Uffernets.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Mise en place d'abreuvoirs et passage à guai aux Uffernets dans le cadre du contrat territorial du Haut-Allier

Dans le cadre du Contrat territorial du Haut-Allier porté par l'Etablissement public Loire des travaux de mise en place de clôtures et d'abreuvoirs ont été réalisés le long de cours d'eau de l'Arquejol au lieu-dit la Combe.

Il a été installé 700 m de clôtures électrifiées, trois abreuvoirs gravitaires et deux demi-buses permettant aux animaux de traverser le cours d'eau. Ces aménagements ont pour but de préserver les zones humides et les cours d'eau du piétinement du bétail et limiter la pollution de l'eau. Ce travail a été mené en partenariat avec les agriculteurs concernés pour dimensionner les travaux en fonction de leurs usages des parcelles. L'objectif est de limiter l'accès au cours d'eau et le sur-piétinement des berges par les animaux. L'eau est ainsi de meilleure qualité, tant pour le milieu, les animaux, que les autres usages situés en aval.

De plus le passage à gué déjà existant sous le village des Uffernets a été stabilisé afin de réduire l'érosion des berges et limiter l'ensablement du cours d'eau. La maîtrise d'ouvrage de ces travaux est réalisée par l'Etablissement public Loire pour le compte de la Communauté de communes du Pays de Cayres-Pradelles qui lui a délégué la gestion de sa compétence GEMAPI. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise STE Environnement et sont également mis en place sur d'autres communes du bassin versant de l'Allier, ils sont financés à hauteur de 50% par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et de 10% par le Département de Haute-Loire. L'objectif est de continuer ces aménagements sur les berges de l'Arquejol notamment entre la route nationale et le chemin des Beaunes, avec l'accord des propriétaires et exploitants concernés.

Si vous êtes agriculteur exploitant des parcelles se trouvant dans ce secteur et que vous souhaitez avoir des informations complémentaires, vous pouvez contacter Mme Laura ECHAUBARD, chargée d'opération GEMAPI à l'Etablissement public Loire, au 07.86.64.71.81.



✓ Coupes de bois

-A St Paul : Le comité consultatif des bois s'est réuni plusieurs fois en 2023 pour la section de St Paul, cela a ainsi permis à la section de délivrer une nouvelle coupe dans la forêt de Tartas aux affouagistes à l'automne. Un GRAND MERCI aux membres de la commission et plus particulièrement aux référents (Serge LENTES, Michel HAON et Patrick FLACHET) qui suivent les coupes d'affouage avec sérieux, ils veillent à ce qu'il ne se fasse pas n'importe quoi dans ces biens communs.

-Du côté des Uffernets, le comité s'est aussi réuni et après consultation des habitants du village des Uffernets, une coupe de bois débardée a été attribuée aux habitants à l'automne 2023.

-Du côté de Fourmagne-Chaussadis, le conseil municipal a délibéré pour constituer une coupe, le garde ONF l'a marquée, en revanche, les référents qui s'étaient proposés pour s'occuper de la coupe se sont dédités. Cette coupe est donc annulée.

-Pour la section de la Villette, les membres du comité des bois de St Paul se sont proposés d'être référents et d'attribuer les rémanents de la forêt de Rochefourchade aux affouagistes de la Villette. Cette coupe a été attribuée en septembre 2023.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Gestion de l'eau : les bons gestes pour préserver la ressource

- J'identifie les fuites et je les répare :

Astuce pour repérer les fuites :

Relever son compteur avant de partir et faire une nouvelle relève en rentrant si les chiffres sont différents cela indique qu'il y a une fuite dans votre réseau domestique.

Une fois la fuite identifiée, je la répare.



Pour information :

- Un robinet qui fuit peut gaspiller près de 120 L par jour = 136 €/an
- Goutte à goutte : 4L/heure soit 35m3/an ce qui fait 108 €/an
- Un mince filet d'eau 16L/heures ce qui fait 435 €/an
- Filet d'eau 65L/heures ce qui fait 1712 €/an
- Une chasse d'eau qui fuit peut entraîner une perte de 25L/heure = 140m3/an soit 684 €/an



Malgré les précipitations nos sources sont toujours à des niveaux bas

GESTION DE L'EAU



GUIDE DES BONS GESTES

Contact : Amandine BRUYERE
administration@ccpcp.fr
04 71 57 88 00 / 07 64 44 45 66

- J'utilise la double chasse d'eau des toilettes



Double chasse :
3 à 6 L consommés contre 9 L d'eau
par une chasse d'eau simple

- Je fais tourner les équipements de lavage à pleine charge
- Je privilégie l'utilisation du lave-vaisselle plutôt que celle de la vaisselle à la main



40 L d'eau
pour 140
pièces



12 L d'eau
pour 140
pièces

- Je coupe l'eau lorsque :

- je me lave les mains
- je me brosse les dents et j'utilise un verre à dents pour me rincer la bouche.



12 L/minutes
gaspiller si on
laisse couler l'eau



Couper l'eau = 5 L
d'eau économiser
à chaque lavage

- Je prends une douche au lieu d'un bain

DOUCHE :
50 à 80 L consommés

BAIN :
180 L consommés



- Je récupère :

- l'eau froide avant la douche
- l'eau de rinçage des légumes (arrosage des plantes)
- l'eau de pluie : je peux installer une cuve enterrée ou hors-sol pour récupérer l'eau de ma toiture.



Je récupère
l'eau

Je lave ma
voiture



J'arrose les
plantes et le
jardin

✓ Tri sélectif/Compostage : Bilan à J+ 7 mois de la mise en place du nouveau mode de collecte du tri

MON MÉMO-TRI

DANS LE BAC JAUNE

**TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT
TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT**

Contact : Service environnement
04 71 57 88 00 | environnement@cccp.fr

DANS LES COLONNES À VERRE

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

À DÉPOSER EN VRAC DANS LA COLONNE

DANS LE BAC ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS LES CARTONS SONT À DÉPOSER EN DÉCHETTERIE

DANS LE COMPOSTEUR

TOUS LES BIO-DÉCHETS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Tous vos déchets alimentaires représentent près d'un tiers du poids de votre poubelle d'ordures ménagères. La Communauté de Communes vous propose des composteurs à prix préférentiels.

À DÉPOSER EN VRAC bien vidés et non lavés

À DÉPOSER DANS UN SAC POUBELLE FERMÉ

Depuis le 11 avril, la collecte des recyclables (hors verre) se fait via des bacs collectifs « jaunes ».

Ce changement avait pour but de faciliter le geste de tri aux habitants et d'augmenter le tonnage de déchets pouvant être recyclés et de ce fait diminuer le tonnage des ordures ménagères qui sont enfouies.

Bravo à tous pour ces bons résultats, et poursuivons ensemble les bons gestes de tri ! Des sacs de tri sont disponibles dans votre mairie, n'hésitez pas à aller des récupérer.

De plus, dès le 1er janvier 2024, il devient obligatoire de trier ses biodéchets. L'opération de distribution des composteurs continue à un tarif préférentiel de 25€ pour les habitants. Cela concernera aussi bien les particuliers que les professionnels.

En compostant vos bio déchets, c'est plus de 65 kg par an et par habitant de déchets que vous pouvez détourner de votre poubelle d'ordures ménagères et les valoriser en compost utile pour votre jardin et vos plantations.

Si vous êtes intéressé contactez la Communauté de Communes du Pays de Cayres Pradelles par mail à environnement@cccp.fr ou au 04-71-57-88-00.

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

✓ Village d'avenir

Sous l'impulsion de l'Association des Maires Ruraux de France, l'Etat a lancé le dispositif Village d'avenir. La commune a candidaté en groupe avec les communes d'Arlempdes, Le Bouchet St Nicolas, St Haon et Vielprat sur le thème de l'attractivité touristique et économique. L'Etat nous a fait savoir en fin d'année que notre candidature est retenue. Sous la houlette de l'Etat un chargé de mission accompagnera les communes retenues dans leurs projets de développement. Pour St Paul, il s'agit notamment de travailler sur un meilleur référencement pour le camping, de valoriser le patrimoine et d'aider la commune à trouver une nouvelle destination au local de la Pouzzolane.

✓ La microbibli à la salle des fêtes des Uffernets

La commune a gagné en avril dernier une dotation de plus de 1500 livres. Il a été décidé d'installer cette dotation à la salle des fêtes des Uffernets.

Depuis les livres ont été triés, enregistrés et rangés par catégories.

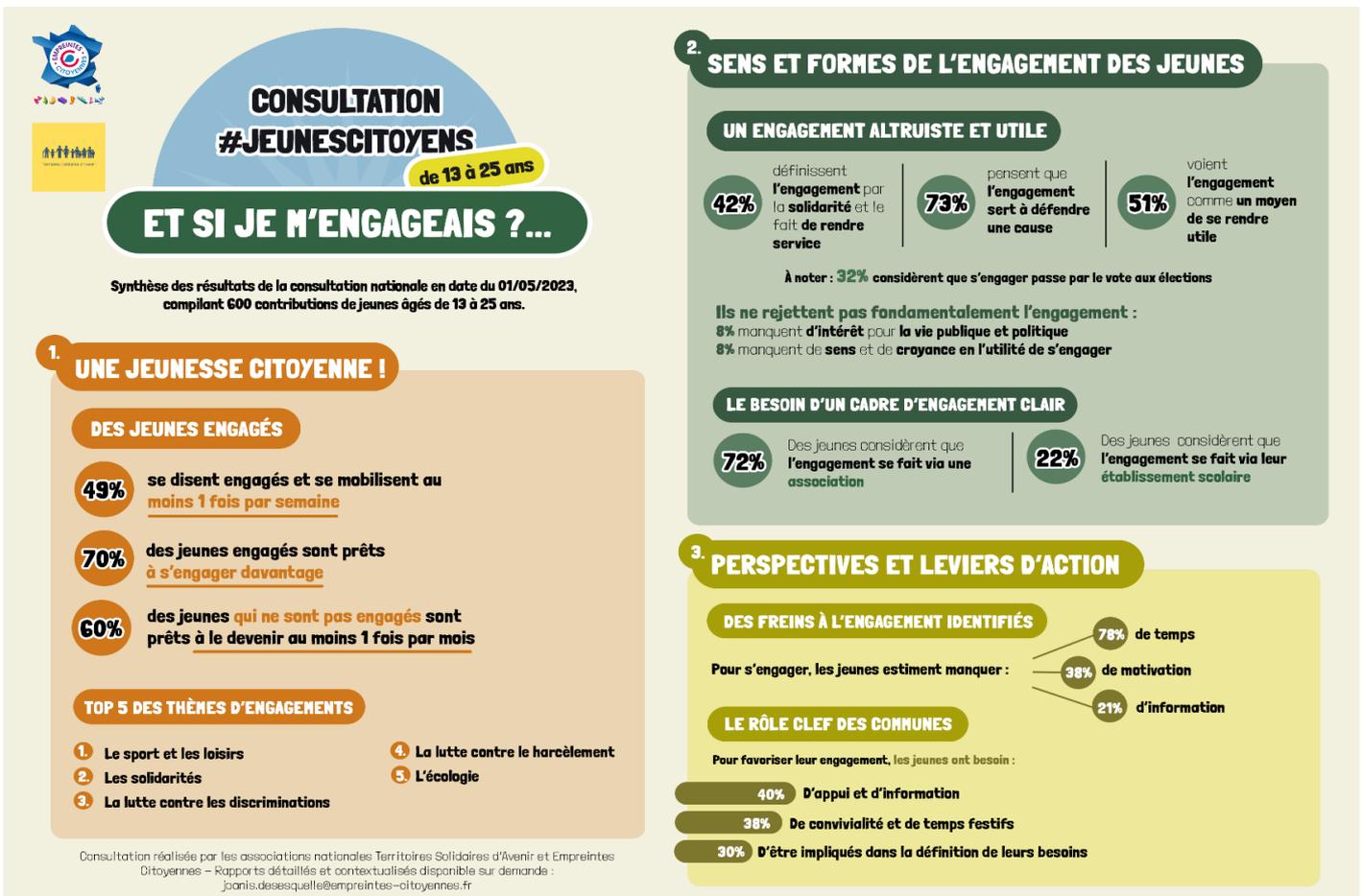
Dans le même temps, la commune a candidaté au dispositif Microfolie qui Soutenu par l'État, supervisé par le Ministère la Culture et accompagné par La Villette, consiste à intégrer un Musée Numérique au cœur d'un équipement déjà existant. D'autres modules complémentaires – tels qu'un FabLab, des postes de réalité virtuelle, ou encore un espace scénique – peuvent compléter l'offre de la Micro-Folie.

La commune a été retenue par l'Etat en fin d'année 2023. Afin de faire vivre ce lieu, la commune a lancé le recrutement d'un service civique qui vient d'être recruté et qui prendra ses fonctions le 15 janvier.

Il s'agit à travers ce projet de proposer un lieu ouvert à tous, où chacun pourra apprendre via les livres ou le numérique et de valoriser les savoirs et savoirs-faire des habitants de la commune.

Ce lieu sera ouvert régulièrement et de façon hebdomadaire dès 2024.

✓ Résultats étude « engagement des jeunes » lancée en mai 2023



✓ Et nos jeunes dans tout cela ??

Ils vous invitent à les rejoindre. Ils sont un groupe de sept jeunes de la commune et ils souhaitent créer une nouvelle association avec pour objet : l'animation d'évènements qui créent du lien social et des festivités sur la commune. Ils cherchent des personnes de la commune qui souhaiteraient s'investir avec eux.

Ils vous proposent de les retrouver à la salle des fêtes de St Paul le vendredi 19 janvier 2024 à 21h00.

Si vous avez des questions vous pouvez joindre Alban au 07.84.98.17.60. Ils comptent sur vous !!

✓ Jeunes diplômés 2023

Nous adressons nos sincères félicitations à nos jeunes diplômés et nous leur souhaitons de la réussite dans la suite de leurs études.

- Lucas Valette : bac pro mécanique voiture
- Grange Louise et Juliette : bac général
- Gerenton Alban : brevet des collèges mention bien

✓ Remerciements pour les dons

Les élus municipaux adressent leurs plus sincères remerciements aux généreux bienfaiteurs de la commune :

- M. et Mme DUVAL** du Chaussadis pour les livres donnés.
- M. et Mme BOUSQUET** du Chaussadis pour les livres donnés.
- M. et Mme EBERLE** des Uffernets pour les livres donnés.
- Mme ENJOLRAS Marilyn**e du bourg pour les livres donnés.
- M. et Mme Grudniewski** de la Villette pour le don de la faucheuse ancienne.
- M. Gian Battista LOMBARDO** pour la sculpture donnée installée à la mairie.

Du fond du cœur MERCI à tous !!

✓ Prévention Monoxyde de carbone :



**GAZ INVISIBLE ET INODORE,
LE MONOXYDE DE CARBONE
PEUT ÊTRE MORTEL**



POUR ÉVITER LES INTOXICATIONS



Tous les ans, faites vérifier vos appareils de chauffage et chaudière par un professionnel.



N'utilisez jamais vos appareils de cuisson pour vous chauffer.



PLUS D'INFOS
auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>

Programme 2024

DES LE 24 JANVIER, LA MICROBIBLI DES
UFFERNETS SERA OUVERTE TOUS LES
MERCREDIS, VENEZ LIRE ET JOUER.

-Dimanche 14 janvier 2024 : Spectacle de théâtre - Salle polyvalente St Paul, suivi d'une galette partagée et offerte par la commune.

-RECENSEMENT DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2024.

-Vendredi 19 janvier 2024 à 21h00 : Réunion de lancement association évènements et lien social – Salle polyvalente St Paul – Renseignements au 07.84.98.17.60.

-Samedi 20 janvier 2024, de 14h à 17h : Après-midi neige en famille** – station nordique de la Chavade

-Samedi 27 janvier 2024, de 13h 30 à 17h : atelier 1 « création artistique » avec les enfants par Sylvaine Martel* – Salle polyvalente St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55

-De février à juin : atelier forme et vitalité - les vendredis matins salle des fêtes du bourg – 06.88.31.07.62

-Samedi 9 mars 2024, de 13h 30 à 16h : Atelier 2 « création artistique » avec les enfants par Sylvaine Martel Martel* – Salle polyvalente St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55

-Samedi 23 mars 2024, de 13h 30 à 17h : atelier 3 « création artistique » avec les enfants par Sylvaine Martel Martel* – Salle polyvalente St Paul – gratuit – ouvert à tous – inscription au 06.12.73.68.55

-Mai 2024 : Randonnée VTT** assistance électrique – RDV Station de la croix de Bauzon – inscription au 06.12.73.68.55

-Samedi 18 mai 2024 à 20h30 : Concert « Le mystère de la colombe » par Michel GARNIER– Eglise de St Paul de Tartas – 15€ - réservation OT : 0471008265

-Dimanche mai- juin 2024 : après la messe à l'église de Saint Paul, **Fête des mères**, retrouvons-nous autour d'une fleur offerte à chaque maman et d'un café.

-Samedi 1 juin 2024 de 14h à 17h : Atelier fabrication d'abris à insectes – Association les pieds à terre – Gratuit - Salle polyvalente des Uffernets.

-Dimanche 9 juin 2024 : Election européenne – Salle polyvalente St Paul.

-Samedi 6 et 7 juillet 2024 : Vogue de St Paul.

-Dimanche 7 juillet 2024, 14h00 : Animation de découverte des plantes sauvages comestibles – Association les Pieds à terre.

-Du 22 juillet au 4 août 2024 : Exposition photos et objets anciens - Organisée par l'Amicale du Mont Tartas – Salle des fêtes St Paul.

-Vendredi 26 juillet 2024 à 22h : Projection plein air du film « Arlempdes » - Place du village.

-Samedi 27 juillet 2024 : Veillée chansons, contes et patrimoine – Organisée par l'Amicale du Mont Tartas.

-Samedi 3 août 2024 : Repas Saucisses Lentilles - Organisé par les Amis des Uffernets.

-Samedi 7 septembre 2024 -14h : Sortie en forêt avec Paul Roy – Sortie proposée bénévolement par M. Roy – réservation au 06.12.73.68.55.

-Septembre-octobre 2024 : VTT à assistance électrique** de 14h00 à 18h00 à St Paul.

-Décembre 2024 : Noël des enfants (fabrication artisanale) et décoration des villages avec les associations et les habitants, avec vin chaud et chocolat pour les enfants – dès 14h00 – Salle polyvalente du bourg.

**Gratuit, organisé par Sylvaine Martel et la municipalité dans le cadre de la convention de mise à disposition des locaux, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*

***Gratuit, organisé par le Syndicat Mixte de la Montagne Ardéchoise et la municipalité de St Paul de Tartas, à destination de tous les habitants de la commune dans le cadre de la convention Bauzon.*

Suivez-nous sur : <https://station.illiwap.com/fr/public/43215> ou <http://www.saint-paul-de-tartas.fr>